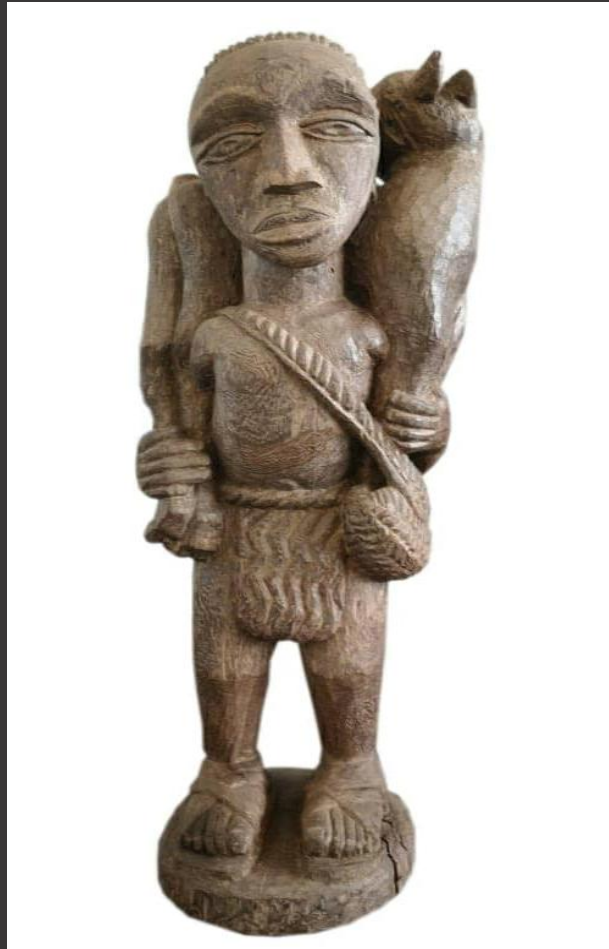


NTELA

_____ N° 08, Juillet-Décembre 2024 _____



ISSN : 2789-3588

**Revue du Centre Universitaire de Recherche
sur l'Afrique (CURA)**

Faculté des Lettres, Arts et Sciences Humaines/Université Marien
Ngouabi, Brazzaville (République du Congo)
BP : 2642, E-mail : cura.congobrazza@gmail.com
Tél. : + 242 066690087 / 055769593 / 044108897

Couverture : Figure de chasseur bantou de l'Afrique centrale. Statuette collectée par le Laboratoire d'Anthropologie et d'Histoire (actuelle Faculté des Lettres, Arts et Sciences Humaines de l'Université Marien Ngouabi), entre les années 1975 et 1980. Dans les langues kongo de cette sous-région, le bon chasseur est justement appelé « *NTELA* ». Par métonymie, ce nom symbolise l'homme constamment animé par la quête des savoirs et des connaissances ; un scientifique qui cherche, qui trouve et qui partage ses trouvailles avec les autres au moyen de la publication.

Les opinions exprimées dans les différents textes publiés ici sont celles de leurs auteurs. Elles n'engagent nullement la Revue *NTELA*

Faculté des Lettres, Arts et Sciences Humaines/Université Marien
Ngouabi, Brazzaville (République du Congo)
E-mail : cura.congobrazza@gmail.com

NTELA

___N° 08, Juillet-Décembre 2024___

ISSN : 2789-3588

**Revue du Centre Universitaire de Recherche
sur l'Afrique (CURA)**

Faculté des Lettres, Arts et Sciences Humaines/Université Marien
Ngouabi, Brazzaville (République du Congo)
BP : 2642, E-mail : cura.congobrazza@gmail.com
Tél. : + 242 066690087 / 055769593 / 044108897

Publications semestrielles de la Revue NTELA

Directeur de publication

Jean Félix YEKOKA

Rédacteur en chef

Dieudonné MOUKOUAMOU MOUENDO

Comité de rédaction

Jacques Nkeoua Oumba, Paul Kibangou, Régina Patience Ikemou, Rony Dévyllers Yala Kouanzi, Samuel Kidiba, Didace Kevin Kouloungou Bounbou, Jean-Bruno Bayette, Dreid Miché Kodja Manckessi.

Comité scientifique

Jean-François Owaye, Professeur, Université Omar Bongo (Gabon), Georges-Claude Tshund'Olela, Professeur, Université de Kinshasa (RD. Congo), Omer Massoumou, Professeur, Université Marien Ngouabi (Congo), Françoise Blum, Professeur, Université Paris 1, Panthéon Sorbonne (France), Scholastique Dianzinga, Professeure, Université Marien Ngouabi (Congo), Bienvenu Boudimbou, Maître de Conférences, Université Marien Ngouabi (Congo), Joachim Emmanuel Goma-Thethet, Professeur, Adon Simon Affessi, Maître de Conférences, Université Peleforo Gon Coulibaly Korhogo (Côte d'Ivoire), Université Marien Ngouabi (Congo), Dieudonné Tsokini, Professeur, Université Marien Ngouabi (Congo), Pierre Yvon Ndongo Ibara, Professeur, Université Marien Ngouabi (Congo), Joseph Zidi, Professeur, Université Marien Ngouabi (Congo), Henri Yambéné Bomono, Professeur, Université Yaoundé 1 (Cameroun), Jean Félix Yekoka, Maître de Conférences, Université Marien Ngouabi (Congo), Rogacien Tossou, Maître de Conférences, Université d'Abomey-Calavi (Bénin), Université Marien Ngouabi (Congo), Yvon-Norbert Gambeg, Professeur, Université Marien Ngouabi (Congo), Sophie Pulchérie Tape, Maître de Conférences, Université Peleforo Gon Coulibaly Korhogo (Côte d'Ivoire), Amuri Mpala Lutébélé, Professeur, Université de Lubumbashi (RD. Congo), Didier Ngalebaye, Maître de Conférences, Université Marien Ngouabi (Congo).

Infographie : Dreid Miché Kodja Manckessi

SOMMAIRE

Éditorial	9
-----------	---

Articles

I. HISTOIRE

La vie d'échanges entre le Loango et la vallée du Niari du XVII^e au XIX^e siècle

Blanchard MPASSI, Jean Félix YEKOKA 15

Le travail dans le monde de l'au-delà d'après les croyances des anciens Égyptiens et des Vili des temps anciens

Ornaël Mikhaël DJEMBO.....31

Le vivre-ensemble dans les villages chrétiens de Brazzaville pendant la période coloniale

Richard ABONGO-GAMA, Jean Félix YEKOKA.....49

II. PHILOSOPHIE-SOCIOLOGIE

Le pardon : une notion toujours recherchée et toujours manquante

Marlon ALOUKI-OBOUEMBE.....69

Bureaucratisation du recrutement des hommes de dieu et « vocations pastorales conjoncturelles » au sein de l'église évangélique du Congo

Richard Macaire LENGU.....81

Risques sanitaires liés à la culture de riz de bas-fonds de Diezoukouamekro, dans la ville de Bouaké

Assia Arthur OGOU 107

III. GÉOGRAPHIE

Ressources naturelles et peuplement au Gabon. Moanda la ville champignon sous l'impulsion de la Compagnie minière de l'Ogooué (Comilog)

Jean-Kévin Aimé TSIBA 111

IV. SCIENCES DU LANGAGE-COMMUNICATION

Les empreintes du l'*oïkos* dans le discours de l'image : perspectives éco-sémiotiques de la lecture de l'image visuelle

Sampawendé Bruno GUIATIN 135

Alphonse Chardin N'Kala à travers le paratexte éditorial de son œuvre

LAGUI MOYEN 155

ÉDITORIAL

Dans quelques jours la page de 2024 sera définitivement tournée au profit d'une nouvelle année. Le peu de temps qui reste est consacré au bilan et à l'inventaire de l'ensemble des œuvres accomplies les douze derniers mois. Chacun est libre d'interroger ses propres intuitions sur les engagements pris individuellement lorsque les lumières de janvier de cette année finissant annonçaient pour beaucoup la longue marche vers l'inconnu. Les chercheurs de tout acabit savent que l'inconnu reste une énigme jamais résolue, un jeu de puzzle extrêmement complexe, tant l'intelligence humaine reste limitée et assujettie à ce que la Mère nature lui permet de capter. L'inlassable recours de l'homme à l'intelligence artificielle n'est pas seulement la conséquence des évolutions voulues et souhaitées par lui. Il est aussi, et de plus en plus, la preuve de ses propres limites face aux défis existentiels.

Pour beaucoup « d'esprits pensants », le siècle actuel s'est ouvert sous des heureux auspices du fait que le mythe du progrès place l'homme au centre de toutes les évolutions. Pourtant, dans son ensemble, l'humanité a du mal à se réconcilier avec elle-même et avec son environnement. Son apocalypse réside dans ses propres progrès, y compris dans son ivresse et son orgueil outrancier.

En effet, à cause de ses appétits insatiables, de sa soif inassouvie de domination, de la démesure et de quelques ambitions inavouées, l'homme refuse volontairement la paix. Les violences et les guerres qui secouent le monde actuel en sont la résultante. Elles sont, pour ainsi dire, le fruit d'un mauvais héritage patiemment entretenu au fil des siècles. En attendant que cette tendance s'inverse, que ce mal universel soit conjuré et que l'écho de la paix résonne en faveur des civilisations humaines placées les unes les autres sur la trajectoire du courant fécondant l'histoire, en Afrique et ailleurs, plusieurs chercheurs sont préoccupés par les situations propres à leurs pays. On ne peut guère leur faire le mauvais procès d'avoir un regard introverti, puisqu'ils ne nient pas l'existence des autres peuples.

C'est cet esprit qui couve les contributions de ce huitième numéro de la revue Ntela, juillet-décembre 2024. La philosophie et la mission de la revue, qui consistent à être une plateforme de communication, d'échanges et de diffusion des résultats de recherches originales sur l'Afrique, restent inchangées.

Rappelons que Ntela encourage les recherches inter et multidisciplinaires. Les textes publiés dans ce numéro donnent la

preuve de cette vision. Ils constituent des pièces à verser au dossier de cet engagement pris depuis la publication du premier numéro de cette revue en juin 2021.

Les trois rubriques ci-après constituent l'ossature de ce numéro :

- Histoire : trois articles ;
- Philosophie et Sociologie : deux articles ;
- Géographie : deux articles ;
- Sciences du langage et Communication : deux articles.

Le dossier de la première rubrique s'ouvre par la contribution de Blanchard Mpassi et Jean Félix Yekoka, qui y analysent les échanges entre les populations de la vallée du Niari et de la côte pendant la période précoloniale. Il faut retenir que ces échanges ont été marqués du sceau de la parenté culturelle entre l'ensemble des acteurs en présence.

La problématique du travail dans l'au-delà égyptien et vili a particulièrement intéressé le regard discursif de Ornaël Mikhaël Djembo. S'appuyant sur leurs croyances respectives, l'auteur montre que les anciens Égyptiens et les Vili précoloniaux ont effectivement travaillé dans l'univers d'outre-tombe, pour garantir leur existence.

Restant dans le domaine des croyances, c'est au vivre-ensemble des Congolais regroupés dans des villages chrétiens de Brazzaville que Richard Abongo-Gama et Jean Félix Yekoka ont jeté leur dévolu. Pendant la période coloniale, en effet, les villages chrétiens mis en place par les missionnaires catholiques ont été des espaces de socialisation de beaucoup d'esclaves rachetés par les missionnaires ; des structures sociologiques et anthropologiques d'expérimentation d'une nouvelle vie en société selon les principes chrétiens.

La deuxième rubrique rassemble des textes de philosophie et de sociologie. La pérégrination philosophique concerne Marlon Alouki-Obouembe qui investit le champ du pardon. Cette notion du « pardon » s'inscrit dans une logique intelligible de « présence-absence », puisque, soutient l'auteur, le pardon constitue une vertu toujours recherchée et toujours manquante. Empruntant à Max Weber de la théorie bureaucratique pour analyser les pratiques en cours au sein de l'Église Évangélique du Congo (EEC), Richard Macaire Lengo scrute cette « bureaucratisation » comme procédure nouvelle en matière de recrutement des hommes de Dieu dans cette église. Ce phénomène sociologique induit des « vocations pastorales conjoncturelles », avec tout ce qu'elles produisent comme faits pervers.

Dans la troisième rubrique, Jean-Kévin Aimé Tsiba s'est intéressé à Mouanda (République du Gabon) et ses ressources minières, pour

montrer la dynamique de peuplement et de modernisation de cette « ville champignon » sous l'impulsion de la Compagnie minière de l'Ogooué (COMILOG) qui a posé ses valises dans cette localité à la fin de la colonisation.

D'une ville à l'autre, la réflexion d'Assia Arthur Ogou est orientée vers Bouaké. Dans cette agglomération ivoirienne, la culture du riz dans les bas-fonds de Diezoukouamekro permet de mettre en lumière les risques sanitaires et la vulnérabilité des acteurs dans l'activité hydro-agricole. Les résultats de l'étude montrent que les exploitants riziculteurs sont exposés à des pathologies telles que la bilharziose, le paludisme, les dermatoses, les blessures et les nuisances.

Sciences du langage / Communication boucle l'ensemble des rubriques consacrées à ce numéro. Ici, l'article de Sampawendé Bruno Guiatin a opéré un décryptage des schèmes qui ancrent la saisie de l'image dans l'imaginaire du récepteur. Précisément, l'auteur soutient que « le discours porté par l'image inscrit l'approche sémiotique dans la logique d'une perspective multi-théorique allant de la sémiologie de l'image à la sémiotique contextuelle en passant par la narrativité. Dans la logique de l'approche sémiologique de l'image fixe, une image ne communique que parce qu'elle signifie, c'est-à-dire qu'elle met en œuvre un processus de signification et d'interprétation. Cette dernière dépend de la nature de l'image, du contexte de sa manifestation, de la culture du récepteur, de ses préoccupations, etc. ».

Pour sa part, Lagui Moyen étudie le paratexte des ouvrages de Chardin Alphonse N'kala, un écrivain Congolais de plus en plus prolifique. Son texte s'intéresse notamment à l'iconographie de l'auteur, à sa biographie, ainsi qu'aux résumés de l'ensemble de son œuvre. De l'analyse éditoriale de l'œuvre de Chardin N'kala, l'auteure déduit que celui-ci se présente comme un visage en construction, un homme à multiples facettes, un écrivain engagé.

Après cette présentation des textes constitutifs de ce huitième numéro, nous tenons à nous acquitter d'un devoir : remercier tous les contributeurs et souhaiter à toute la communauté scientifique nos vœux de santé, de prospérité et de succès pour cette année 2025 qui nous tend déjà les bras.

Pr. Jean Félix YEKOKA

Directeur de publication

Le pardon : une notion toujours recherchée et toujours manquante¹

Marlon ALOUKI-OBOUEMBE*

Résumé

Avec le pardon, un pas nouveau est franchi en direction de la « réouverture des frontières ». Pareille réouverture, n'est pas seulement une information, elle est aussi une invitation. Invitation, parce que le pardon reste encore l'horizon de ceux qui peuvent regarder l'avenir. Si tel est bien le sens de ce raisonnement, alors il paraît nécessaire de s'approprier non seulement cette attitude vertueuse ; et d'en faire une philosophie de la vie, mais aussi et surtout à la cultiver parce qu'elle constitue le fil conducteur du mieux vivre ensemble. En contraste, on notera aussitôt que là où le pardon s'affirme et se particularise en tant que possibilité de se projeter dans une humanité commune, il y a le risque de s'abîmer dans la profondeur. Puisqu'à vrai dire, le pardon n'annule pas la dette, et, le mal subi fera toujours partie de l'histoire de l'offensé.

Mots clés : Éthique, Faute, Imputabilité, Mal, Pardon.

Abstract

With forgiveness, a new step is taken towards the "reopening of borders". Such a reopening is not only information, it is also an invitation. Invitation, because forgiveness still remains the horizon of those who can look to the future. If this is indeed the meaning of this reasoning, then it seems necessary to appropriate not only this virtuous attitude; and to make it a philosophy of life, but also and above all to cultivate it because it constitutes the common thread of living better together. In contrast, we will immediately note that where forgiveness is affirmed and particularized as a possibility of projecting oneself into a common humanity, there is the risk of sinking into the depths. Since

¹ Cet article est notre communication au colloque interdisciplinaire international tenu à l'Institut Français de Kinshasa du 25 au 27 avril 2023, sur le thème « mémoires blessées, promesses inachevées. La pensée de Ricœur et les horizons africains ».

* Enseignant-Chercheur, Université Marien NGOUABI de Brazzaville / E-mail: obouembedemanga@gmail.com

in truth, forgiveness does not cancel the debt, and the harm suffered will always be part of the history of the offended.

Keywords: Ethics, Fault, Accountability, Evil, Forgiveness.

Introduction

La thématique du pardon, comme on le verra, nous invite subrepticement à questionner à nouveaux frais la dimension constitutive de l'identité personnelle, tout en restant fidèle à l'interprétation que nous donne le corpus ricœurien. Ce corpus nous fascine parce que les travaux du philosophe Français restent, un des vrais marqueurs qui créent les conditions d'accès à la phénoménalité du pardon en tant qu'horizon commun de la mémoire, de l'histoire et de l'oubli (P. Ricœur (2000, p.593). En lisant G. Fiasse, (2007, p.363), on se rend compte que « C'est dans son livre *la mémoire, l'histoire, l'oubli* que Ricœur développe le thème du pardon en guise d'épilogue, intitulé : « le pardon difficile ». Son succès retentissant, lors de sa parution en France en 2000, est à la hauteur de l'héritage que Ricœur nous a légué, et certains n'ont pas hésité à le qualifier de testament ». D'une façon ou d'une autre, le pardon est assurément le geste qui redonne une nouvelle fois, la possibilité de se redécouvrir réciproquement. On a sans doute remarqué, ou tout au moins senti, le pardon se positionner comme acte à partir duquel on reprend l'initiative. Reprendre l'initiative, en s'adossant sur l'acte de pardonner signifie, faire un travail de réévaluation qui se donne à lire fondamentalement comme l'effort de la compréhension de soi et de la réappropriation de son être. On voit ici apparaître l'incidence éthique du pardon, puisque le pardon est aussi l'expression du déliement de l'action. La parole du pardon, lorsqu'elle est prononcée, énonce que l'agent vaut mieux que ses actes » (P. Ricœur, (2000, p.642). C'est sur ce fond implicite des actes de la compréhension proprement dits que se révèlent insidieusement les dimensions authentique et inauthentique de notre attitude. Ainsi dit, dans quelle mesure peut-on concevoir le pardon comme expression de lutte contre l'irréversibilité du passé ? Pourquoi le pardon est-il par extension la promesse de la capacité toujours ouverte de se projeter dans l'avenir ? en quoi le pardon devient-il signalement d'une promesse inachevée ? telles sont d'ailleurs, les interrogations qui nous donnerons probablement, à partir d'une approche herméneutique l'occasion de la mise à l'épreuve de l'aporie qui structure la notion de pardon. L'aporie

Marlon Alouki-Obouembe : Le pardon : une notion toujours recherchée...
du pardon se justifie du fait que « chacun rencontre ce thème avec son expérience propre » (O. Abel, 1991 p. 03).

1. Du pardon comme expression de lutte contre l'irréversibilité du passé

Dans *le mal Un défi à la philosophie et à la théologie*, P. Ricœur, (2004, p.58) déclare : « tout mal commis par l'un, est subi par l'autre ». Rien de plus surprenant, puisque cette occurrence, selon le propre avis de Ricœur signifie, « faire le mal, c'est faire souffrir autrui ». C'est ainsi que l'herméneute français s'empare aussitôt de ce problème afin de penser les blessures, et que parallèlement à la souffrance causée par la présence du mal, se dessinent implicitement de nouvelles perspectives de recherche, qui toutefois s'intéressent, comme le dit si bien P. Ricœur (2004, p.65) à nous sortir complètement du cycle de la rétribution, dont la lamentation reste encore captive, tant que la victime se plaint de l'injustice de son sort. C'est sur ce front qu'on a voulu fixer l'attention.

C'est pourquoi, la question de la mise à nu de l'irréversibilité du passé se donne à voir, comme le dira de manière énigmatique, C. Crignon (2000, p.32) en citant le propos ricœurien, à savoir : le mal est « ce qui ne doit pas être et que l'action doit combattre ». Un peu plus loin à la page 44 du même ouvrage, l'on peut lire : « ce qu'il s'agit d'annuler, ce n'est certainement pas le souvenir de ces événements dramatiques, mais la dette dont la charge paralyse la mémoire ». Ce texte traduit subrepticement l'intuition fondamentale du questionné crignonien comme « seule logique opposable à l'excès du mal ». C'est là que s'amorce l'ouverture ininterrompue liée à la question de pardon en tant que possibilité toujours ouverte de l'impardonnable. Et, l'on sait que la possibilité du pardon repose en effet, selon l'auteur *d'Amour et justice*, sur un « oubli actif » que l'on peut assimiler au « travail de deuil » tel qu'il est pensé par Freud dans son texte intitulé *Deuil et Mélancolie*. N'oublions pas, en outre que le deuil, comme le souligne P. Ricœur, (2004, p.60), se révèle essentiellement comme un déliement, une à une, de toutes les attaches qui nous font ressentir la perte d'un objet d'amour comme une perte de nous-même.

Toute la question est là, car « Le mal est lié à l'énigme d'un surgissement qui ne fait pas nombre avec les simples choses du monde venant se ranger dans l'espace et le temps », (P. Ricœur, 2004, p.11). Un tel surgissement ne devrait pas surprendre, étant donné que la réflexion philosophique se doit toujours sonder les liens secrets entre

pensée et langage. Pour éclairer d'avance le sens de ce rapport, l'on peut dire dès à présent qu'aux yeux de Ricœur, le pardon de n'est pas synonyme d'un oubli ou d'un effacement de toute blessure, mais il traduit fondamentalement l'idée de la reconnaissance préalable de la faute commise. Pour lui, le pardon est signalement, mais pas n'importe lequel, il s'agit d'un signalement de l'imputabilité, c'est-à-dire le lieu où l'agent se lie à son action tout en se reconnaissant coupable. Car, « Imputer une action à quelqu'un, c'est la lui attribuer comme à son véritable auteur, la mettre pour ainsi dire sur son compte et l'en rendre responsable ». (P. Ricœur, 2004, p. 159).

Ce qui signifie, en d'autres termes, que chez Ricœur la notion d'imputabilité et celle de responsabilité fonctionnent à l'unissant même si « Paul Ricœur disait : le concept de responsabilité est plus récent, semble-t-il, que celui d'imputabilité » (J.L Chrétien, 2007, p.167). Paul Ricœur met l'accent sur la responsabilité morale de l'agent comme nous pouvons le lire dans *la mémoire, l'histoire, l'oubli* :

C'est pour la réflexion que l'expérience de la faute se propose comme une donnée. Elle lui donne à penser. Ce qui d'abord s'offre à la réflexion, c'est la désignation de la structure fondamentale dans laquelle cette expérience vient s'inscrire. Cette structure est celle de l'imputabilité de nos actes. Il ne peut en effet y avoir pardon que là où l'on peut accuser quelqu'un, le présumer ou le déclarer coupable. Et l'on ne peut accuser que des actes imputables à un agent qui se tient pour leur auteur véritable. En d'autres termes, l'imputabilité est cette capacité, cette attitude, en vertu de laquelle des actions peuvent être mises au compte de quelqu'un. Cette métaphore du compte constitue un excellent schème pour le concept d'imputabilité, qui trouve une autre expression appropriée dans la syntaxe commune aux langues du verbe modal « pouvoir » : je peux parler, agir, raconter, me tenir comptable de mes actes- ceux-ci peuvent m'être imputés. L'imputabilité constitue à cet égard une dimension intégrante de ce que j'appelle l'homme capable. (P. Ricœur, 2000, p.596-597).

Ce texte est essentiel parce qu'il facilite la compréhension de la notion de « l'imputabilité » qui apparaît manifestement dans l'aveu de la faute lorsque l'agent prend sur lui, c'est-à-dire assume l'accusation. C'est ici, comme on l'a justement fait remarquer, que les difficultés commencent. Il semble qu'on doit partir de là pour comprendre que dans le dispositif philosophique ricœurien, le pardon n'a réellement de sens que là où l'on peut présumer quelqu'un, et que le tort ne peut être attribué à quelqu'un que s'il se reconnaît moralement responsable. On

Marlon Alouki-Obouembe : Le pardon : une notion toujours recherchée...
voit dès lors plus clairement que l'action, à en croire l'auteur du *parcours de la reconnaissance*, est désormais réputée universellement mauvaise et à ce titre universellement déplorable et déplorée.

Ainsi qu'il a été expliqué, une voie devrait être expressément ouverte pour permettre une certaine audace intérieure, mieux encore une ouverture et une affirmation qui nous donne le pouvoir et la capacité de tourner le regard vers l'avenir. Il s'agira notamment de dépasser le temps de la dette, tout en s'inscrivant dans un autre temps, celui de la mise à nu de *l'irréductible* souffrance (P. Ricoeur, 2004, p.65). Ce qui signifie que, par le pardon est ouverte la possibilité de ne pas rester prisonnier du passé. Par conséquent, le pardon devient l'image de notre propre humanité, parce qu'il redonne de la confiance à celui qui demande et à celui qui accorde, pour aller de l'avant.

2. Du pardon comme possibilité toujours ouverte de se projeter dans l'avenir

Autant le savoir d'emblée, le pardon, comme le dit C. Crignon, (2000, p.44), est une possibilité toujours ouverte de se projeter de manière créatrice dans l'avenir. Cet objectif, bien que lointain, reste à portée de main. Puisque, cette tâche à accomplir n'est rien d'autre qu'une invitation à entrer dans ce qu'elle propose, c'est-à-dire dans l'effectivité de ce qu'elle instaure et de ce qu'elle promet. Cette effectivité de l'action renverse l'orientation du regard, parce qu'elle recouvre la possibilité de saisir l'idée d'espérance comme désir de sortir de l'emprisonnement du passé et de se redécouvrir mutuellement. Dans cette perspective, la notion de pardon devient un acte existentiel toujours recherché. Toujours recherché, parce que la notion de pardon permet de redonner de l'initiative au présent, et constitue, assurément, l'orient de notre vie comme on peut d'ailleurs le lire dans *saint Augustin et les actes de parole* :

Inconnu de la philosophie païenne, laquelle n'a considéré que l'indulgence où elle voit une coupable faiblesse, le pardon fait corps avec le renouvellement de l'existence. S'il efface ou détruit le péché, et avec lui l'enfermement dans des possibilités d'être sénescences qui forme du péché l'une des pires conséquences, ce n'est pas vers le passé, mais vers l'avenir qu'il est tourné. Ce que donne le pardon, c'est l'avenir, là même où il semblait qu'il n'y en eût plus que nous puissions attendre. C'est toujours comme renaissance et comme point départ que saint Augustin l'envisage. En ce sens, il est proprement l'orient de notre vie, le lieu où se lève la lumière (J.L. Chrétien, 2002, p.223).

Comme on pouvait le prévoir, cette occurrence de J.L. Chrétien, met en évidence le caractère « vital » de la notion de pardon qui demeure, sans nul doute, un maillon indispensable pour faire jaillir une vie nouvelle. Et, on se rappellera que, le pardon endosse ce rôle fondamental et constitutif parce qu'il participe à la construction d'une certaine « éthique du futur ». Cette éthique telle qu'elle se donne à voir n'est pas simplement une possibilité d'acquiescement, mais un engagement par lequel on ratifie la parole libératrice tout en s'inscrivant dans une dimension ontologique reconnue dans ce par quoi, elle se rend manifeste. Par cette démarche, il ne s'agit pas seulement d'un simple rappel à notre destinée commune, mais plutôt d'avoir un coup d'œil ferme et un raisonnement formé par la méditation pour donner à notre existence le sens tant désiré. Cette ambition tout à fait partagée paraît chez l'auteur de *soi-même comme un autre* plus aiguë, plus vitale et décisive, permettant aussi bien à la victime qu'à son bourreau de respirer à nouveau frais l'air natal. C'est là que réside justement toute la magie de ce que nous nommons en termes de l'éthique du futur.

Sur l'éthique du futur, en particulier, l'inflexion peut paraître assez surprenante, bien qu'elle se tienne constamment à l'arrière-plan, tout en oubliant que la tâche qui s'imposerait véritablement au chercheur est celle de réfléchir sur la situation de l'homme. Se préoccuper sur l'homme, c'est se préoccuper sur l'imprévisibilité de son avenir, sur sa condition existentielle et sur sa capacité à sortir de la logique de la vengeance.

On y voit que cette question qui recèle des présupposés existentiels, ne restreint pas pour autant la curiosité de l'historien des idées qui, s'engage résolument dans une aventure intellectuelle consistant à mettre en lumière les conditions de possibilités de la survenue d'un geste inespéré de charité. Geste qui donne à penser l'évènement, parce que dès son commencement, il nous installe dans l'esprit de la réinvention de soi. Réinvention de soi, parce que la notion de pardon se positionne comme ce qui nous redonne des possibilités d'existence qui avaient cessé d'être nôtres. Ces possibilités d'existence se découvrent insidieusement, dans l'effort même par lequel elles se définissent en se donnant par-là, une conscience plus nette de ses enjeux. C'est pourquoi, on notera avec soin, que l'acte de pardonner ne saurait être un luxe, c'est-à-dire il n'est pas une valeur à la mode, mais une nécessité. Nécessité, parce qu'il se veut la condition de possibilité d'un appel à la vie nouvelle. Cet appel à la vie nouvelle traduit subrepticement

Marlon Alouki-Obouembe : Le pardon : une notion toujours recherchée...
l'intuition fondamentale de l'Évangile de Jean, (3 :7) à savoir : « il faut que vous naissiez de nouveau ». A l'instar de cet impératif biblique qui consacre la régénération, le pardon est pour nous, l'occasion d'une nouvelle espèce d'humanité, c'est-à-dire de devenir une nouvelle créature.

On ne saurait mieux dire, le pardon est en effet, le maître mot de l'espérance de régénération. D'après P. Ricœur, (2008, p.9) « Cette régénération, cette renaissance du soi capable, est dans un rapport étroit avec l'économie du don que je célèbre dans l'étude *Amour et justice* ». On pourrait aussi dire que le pardon est un acte fort, parce qu'il est capable d'opérer des miracles, de briser les cœurs les plus durs, de restaurer réciproquement la confiance, mieux encore de rendre possible « la reconversion de l'ennemi en ami » (G. Fiasse, 2008, p.156). Telle est à notre avis, une leçon d'une importance décisive, dont on peut craindre seulement que l'extrême densité des formules qui l'expriment, ne diminue la portée.

Remarquons-le bien, le pardon en tant qu'expression du cœur nous délivre de l'esprit de la colère et de la frustration. Puis qu'en supprimant la peur, le pardon devient doublement, un acte d'espérance, c'est-à-dire une puissance libératrice. Il s'agit là d'un geste qui libère le coupable pour une nouvelle vie, une nouvelle destinée, mieux encore une vie authentique. Mais, la question qui se pose alors est celle de savoir comment saisir la donation de la notion de pardon en tant qu'elle se présente à la fois comme annonce et cheminement vers une réconciliation inespérée.

De quelque façon qu'il se manifeste, le pardon a quelque chose d'héroïque, car il s'opère normalement dans la douleur. Rien de plus simple, que de s'en assurer. Le pardon est anticipation d'une vie authentique dans la mesure où il intègre la logique même de l'existence. Puisque, le pardon, comme le dit M. Marzano, (2007, p.284), « surgit à partir du moment où l'on se souvient de l'offense subie tout en voulant ouvrir un espace de communication avec le coupable ». En accomplissant ce progrès décisif, Marzano nous a permis de comprendre que dans la vie en communauté, le mal est certes inévitable, mais il est toujours surmonté. Surmonté, parce que la réconciliation emporte toujours sur ressentiment comme le notait Ricoeur.

Ce qui retient ici notre attention, c'est une nouvelle perspective de recherche qui s'ouvre pour permettre à une mémoire différente de s'intégrer et de se projeter dans un nouvel ordre de communication de

conscience. C'est en cela précisément que, le pardon se révèle comme la clé de la réouverture des frontières, c'est-à-dire ce qui donne à la victime l'occasion de sortir de son statut de victime, de faire le deuil de ce qui a eu lieu, tout en se réinventant. Ce n'est pas du hasard si, en suivant l'interprétation du propos ricœurien, G. Fiasse, (2007, p. 364) estime que :

Le terme pardon renvoie à deux réalités différentes puisqu'on se trouve en face d'un binôme, d'un côté la personne qui pose l'acte de pardonner une action négative l'ayant atteinte, de l'autre, la personne qui est à l'origine de la blessure et qui est susceptible d'être pardonnée et de formuler la demande de pardon. Le pardon, loin de signifier l'oubli de la faute, trouve au contraire son point de départ dans la reconnaissance primordiale de celle-ci. Ricœur n'ignore évidemment pas les excès d'une demande à la victimisation ni les difficultés attenantes à cette reconnaissance de la faute, ne fût-ce que par le difficile travail de formulation du tort de la part de celui qui avoue son action négative.

Ce texte est de qualité si noble qu'il mérite d'être revisité, parce qu'il consacre la réaffirmation du rôle pivot de la métaphore du binôme qui met en effet de miroir la personne qui pose l'acte de pardon, c'est-à-dire celle qui doit pardonner et la personne qui est responsable de la blessure et doit formuler la demande du pardon. Cette interprétation de Gaëlle Fiasse montre jusqu'à quel point P. Ricœur, (2008, p.144) est le penseur qui pose véritablement les jalons d'une certaine idée de la notion de réciprocité.

Ceci dit, pour éviter de se noyer dans cet océan conceptuel, nous estimons que le propos de Ricœur, même s'il peut paraître long, mais il a le mérite d'être cité, car son propos met en évidence la dimension réciproque la demande et l'offre du pardon.

La reconnaissance de la dimension réciproque du rapport entre la demande et l'offre du pardon ne constitue qu'une première étape dans la reconstruction intégrale de ce rapport. Reste à rendre compte de la distance verticale entre les deux pôles du pardon : c'est d'elle en effet qu'il s'agit dans la confrontation entre l'inconditionnalité du pardon et la conditionnalité de la demande de pardon. Cette difficulté sans cesse renaissante resurgit au cœur même du modèle de l'échange appliqué au pardon sous la forme d'une question : qu'est-ce qui rend les partenaires capables d'entrer l'échange entre l'aveu et le pardon ? La question n'est pas vaine, si l'on évoque une fois encore les obstacles qui barrent l'accès à l'aveu et ceux non moins grands qui se dressent au seuil de la parole de pardon ; demander pardon, en effet, c'est aussi se tenir prêt à

Marlon Alouki-Obouembe : Le pardon : une notion toujours recherchée...

recevoir une réponse négative : non je ne peux pas, je ne peux pas pardonner. Or le modèle de l'échange tient pour acquise l'obligation de donner, de recevoir et de rendre. (...) ce caractère aléatoire de la transaction présumée résulte de la dissymétrie, qu'on peut dire verticale, que tend à masquer la réciprocité de l'échange : en vérité, le pardon franchit un intervalle entre le haut et le bas, entre le très haut de l'esprit du pardon et l'abîme de la culpabilité. (P. Ricœur, (2000, p.625).

De ces propos, soulignons que la réciprocité telle qu'elle se déploie dans le dispositif ricœurien est le vestibule de la reconstitution intégrale de la relation entre la demande et l'octroi du pardon. Or, contrairement à la notion de réciprocité ; la dissymétrie telle que Ricœur l'a comprise est constitutive de l'équation même de pardon. Parce que, selon lui, elle nous accompagne comme une énigme que l'on n'a jamais fini de sonder.

Une telle énigme, il faut avouer, est assez curieuse parce qu'elle inquiète de bons esprits, et que si on la formule en toute rigueur, on en trouvera de nouveau la possibilité de vivre dans un monde plus apaisé. Cette possibilité de vivre doit désormais s'entendre comme une invitation à penser autrement le défi de notre temps, à savoir celui de transgresser l'ordre de l'anormal, du pathologique et du tragique afin de s'inscrire inéluctablement dans le processus de la réconciliation. Comme P. Ricœur, (2004, p45.) l'affirme si bien : « il faut que quelque chose meure pour que quelque chose de plus grands naisse. En ce sens, le malheur est partout, mais partout dépassé, dans la mesure où la réconciliation l'emporte toujours le déchirement ». Ce propos gagne en finesse et en justesse parce qu'il consacre le deuil du tragique tout en introduisant, la notion de réconciliation comme opportunité de commencer autre chose, de tourner le regard vers l'avenir. Quoi de plus surprenant, puisque ce regard prend une importance grandissante, mieux encore décisive. Décisive, parce que ce regard permet de faire un nouveau pas en avant. Ce qui conforte notre volonté de nous engager sur le chantier de penser l'énigme du pardon dans la diversité de l'interrogeable. Par interrogeable, il faut entendre une réalité qui postule l'accomplissement du mystère de l'existence dans son épreuve de vie et de mort, de ce qui en nous construit et ne détruit pas.

Ce serait une fois de plus aller trop vite en besogne de donner à ce mystère une envergure temporelle fondée aussi bien sur la réalité même de la vie que sur des promesses à venir. Cette inscription par et à travers le temps de la notion de promesse ne va pas de soi, elle laisse entrevoir

la marque de la trahison. Elle porte la marque de la trahison, parce que le pardon ne peut ni supprimer l'existence de l'offense ni rendre l'offenseur innocent. C'est pourquoi, bien que désiré le pardon reste, par conséquent, une promesse inachevée.

3. Du pardon comme signalement d'une promesse inachevée

Certes, le pardon est une promesse de vivre des relations humaines restaurées dans la paix et la tendresse réciproque, il faut cependant reconnaître que notre promesse aux autres s'avère une tâche difficile. Difficile, parce que le pardon ne va pas faire disparaître la mémoire de l'offense, c'est-à-dire le pardon n'efface pas la blessure dans sa cicatrisation même. Ceci une fois entendu, il reste à comprendre que cette formule permet non seulement d'enrichir la gamme des différentes manières d'entendre le caractère inachevé de la promesse du pardon, mais nous invite à accomplir un saut, non moins périlleux que celui d'Arendt qui n'a cessé de consacrer la surévaluation du couple pardon-promesse comme possibilité de penser la dette :

Contre l'imprévisibilité, contre la chaotique incertitude de l'avenir, le remède se trouve dans la faculté de faire et de tenir des promesses. Ces deux facultés vont de pair : celle du pardon sert à supprimer les actes du passé, dont les fautes sont suspendues comme l'épée de Damoclès au-dessus de chaque génération nouvelle ; l'autre, qui consiste à se lier par des promesses, sert à disposer, dans cet océan d'incertitude qu'est l'avenir par définition, des îlots de sécurité sans lesquels aucune continuité, sans même parler de durée, ne serait possible dans les relations des hommes entre eux. (A. Arendt, 1961, p.302).

Or, en scrutant la ligne d'interprétation dudit couple, on s'aperçoit subtilement qu'en réalité, Arendt n'est pas sorti du projet politique totalitaire dont la vocation essentielle serait de renouer des relations avec l'offenseur. Cette nécessité de l'instauration d'un véritable face à face n'a pour point d'encrage que de redonner à l'offenseur et à l'offensé l'occasion de se redécouvrir mutuellement dans une dynamique existentielle renouvelée.

Ce face à face, aussi recherché qu'il soit, ne solde pas les comptes, puisque le mal subi fera toujours partie de l'histoire de l'offensé. Ce mal est désormais le compagnon du restant de sa vie pour la simple raison que la blessure reste ouverte dans sa cicatrisation même, et que la victime serait alors laissée avec le poids d'une dette que rien ne

Marlon Alouki-Obouembe : Le pardon : une notion toujours recherchée...
pourra mettre fin. Car, il y a des offenses dans lesquelles tout projet de compensation, de réparation et de réconciliation semble impossible.

Quoi qu'il en soit d'ailleurs, il reste certain que l'offre de pardon, même si elle peut être accordée ne peut être que l'expression d'un soulagement temporaire de la souffrance intérieure. Or, c'est précisément cela qui est en question et rien d'autre. Rien d'autre, parce que sur le chemin de la guérison intérieure la situation ne serait pas aussi toujours idéale, puisque l'offense reste l'offense. Ici encore, Jacques Derrida l'a souvent redit que le méfait reste, et avec lui la faute, ineffaçable. Ce qui signifie, en termes clairs qu'à partir du moment où l'offense a eu lieu, elle devient un événement définitivement inscrit dans le passé, sur lequel aucun acte, aucun geste, ne peut avoir l'impact. Ceci dit, on comprend aisément que l'offense suppose l'irréversible, l'inoubliable, l'ineffaçable et par conséquent, l'irréparable.

C. Crignon, (2000, p.43), du moins nous laissera entendre sans détour que : « le pardon est non seulement inacceptable, mais encore impossible ». En scrutant ce propos, on comprend qu'il y a des réparations qui se soldent par un constat d'échec. Il s'agit notamment des actes qui nous font passer les frontières de l'humain.

Pas de surprise donc, au moins pour V. Jankélévitch, (1971, p. 21-22) qui souligne à grand traits que : « lorsqu'on a affaire à des crimes contre l'humanité, c'est-à-dire à des actes qui nient l'essence de l'homme en tant qu'homme, la prescription qui reviendrait à absoudre ce type d'acte au nom de la morale contredit elle-même la morale, car oublier ce crime gigantesque contre l'humanité serait un nouveau crime contre le genre humain ». La mise en perspective de cette occurrence rend le pardon impossible. On notera, par conséquent, que l'obstacle n'est jamais franchi. Car, même si la blessure se cicatrise, cela n'annule pas l'offense qui reste irréparable.

Conclusion

Nous voici presque au port, mais c'est le moment de ne pas faire le naufrage. Car, bien qu'avec le pardon, le feu s'éteint, mais il reste toujours quelques cendres. C'est pourquoi, en saisissant le pardon comme une réplique contre l'irréversibilité du passé, c'est-à-dire de ce qui a eu lieu, l'enjeu fondamentale est de faire que la vie recommence et se renouvelle dans la réparation constante de ce qui fut détruit. Ceci dit, le pardon devient l'expression qui permet de restaurer la relation nouvelle entre le pardonneur et le pardonné.

À une nuance près, nous disons que si du point de vue moral, le pardon libère, apaise et s'impose comme une thérapie collective, il faut cependant souligner qu'au plan éthique, le pardon est perçu comme un acte qui permet de se réconcilier avec soi-même et avec l'autre. Mais, au-delà de la dimension morale du pardon, par-delà la dimension éthique, il faut aussi reconnaître qu'au plan métaphysique la difficulté demeure parce que « le mal est fait », et que l'ombre du mal nous accompagne toujours. On ne saurait assez redire, puisque si se souvenir ; signifie ne pas oublier, cela présuppose que le pardon n'efface rien ; et qu'avec le pardon, on vide juste la souffrance, la mémoire reste vive. Elle reste frétille dans la mesure où la grandeur du pardon ne permet pas à la mémoire de renverser l'irréversible, c'est-à-dire le pardon ne peut pas faire supprimer la peine ressentie, il permet seulement d'en relativiser la portée.

Bibliographie indicative.

- CHRETIEN Jean-Louis, 2002, *Saint Augustin et les actes de parole*, Paris, PUF.
- CHRETIEN Jean-Louis, 2007, *Répondre. Figures de la réponse et de la responsabilité*, Paris, PUF.
- CRIGNON Claire., 2000, *Le mal*, Paris, Flammarion.
- FIASSE G.2008, « Asymétrie, gratuité et réciprocité » in *Paul Ricoeur de l'homme faillible à l'homme capable*, Paris, PUF.
- GRONDIN Jean,2013, *Que sais-je ? Paul Ricoeur*, Paris, PUF.
- JANKELEVITCH Vladimir, 1971, *Pardoner ? Paris*, Roger-Maria éditeur.
- RICOEUR Paul, 2000, *La mémoire, l'histoire, l'oubli*, Paris, Seuil.
- RICOEUR Paul, 2004, *Parcours de la reconnaissance*, Paris, Stock.
- RICOEUR Paul, 2008, *Amour et justice*, Paris, Points.
- RICOEUR Paul, 1991, *Lectures 1 autour du politique*, Paris, Seuil.
- RICOEUR Paul, 1990, *Soi-même comme un autre*, Paris, Seuil.
- RICOEUR Paul, 2004, *Le mal Un défi à la philosophie et à la théologie*, Paris, Labor et Fides.
- MARZANO Michela, 2007, « Tout est oublié mais souviens-toi du pardon », in E. Rude-Antoine (dir.), *Le procès, enjeu de droit, enjeu de vérité*, Paris, PUF.
- OLIVIER Abel, 1998, *Le pardon, briser la dette et l'oubli*, Paris, Points-Essais.

NTELA N° 08, Juillet-Décembre 2024

Pour beaucoup « d'esprits pensants », le siècle actuel s'est ouvert sous des heureux auspices du fait que le mythe du progrès place l'homme au centre de toutes les évolutions. Pourtant, dans son ensemble, l'humanité a du mal à se réconcilier avec elle-même et avec son environnement. Son apocalypse réside dans ses propres progrès, y compris dans son ivresse et son orgueil outrancier.

En effet, à cause de ses appétits insatiables, de sa soif inassouvie de domination, de la démesure et de quelques ambitions inavouées, l'homme refuse volontairement la paix. Les violences et les guerres qui secouent le monde actuel en sont la résultante. Elles sont, pour ainsi dire, le fruit d'un mauvais héritage patiemment entretenu au fil des siècles. En attendant que cette tendance s'inverse, que ce mal universel soit conjuré et que l'écho de la paix résonne en faveur des civilisations humaines placées les unes les autres sur la trajectoire du courant fécondant l'histoire, en Afrique et ailleurs, plusieurs chercheurs sont préoccupés par les situations propres à leurs pays. On ne peut guère leur faire le mauvais procès d'avoir un regard introverti, puisqu'ils ne nient pas l'existence des autres peuples.

C'est cet esprit qui couve les contributions de ce huitième numéro de la revue Ntela, juillet-décembre 2024. La philosophie et la mission de la revue, qui consistent à être une plateforme de communication, d'échanges et de diffusion des résultats de recherches originales sur l'Afrique, restent inchangées.

Contributeurs : Georges Miembaon, Richard Macaire Lengo, Ogou Assia Arthur, **Marlon Alouki-Obouembe**, Ornael Mikhael Djembo, Jean-Kevin Aimé Tsiba, Guy Richard Abongo-Gama, Jean Félix Yekoka, Sampawendé Bruno Guiatin, Lagui Moyen, Blanchard Mpassi

Infographie : Dreid Miché Kodja Manckessi

ISSN : 2789-3588